



Avril 2018 - n° 2018/321

Synthèses

En 2017, l'excédent agroalimentaire recule de nouveau et atteint son plus bas niveau depuis 2009, sous l'effet d'une chute des exportations de céréales et de la hausse des importations

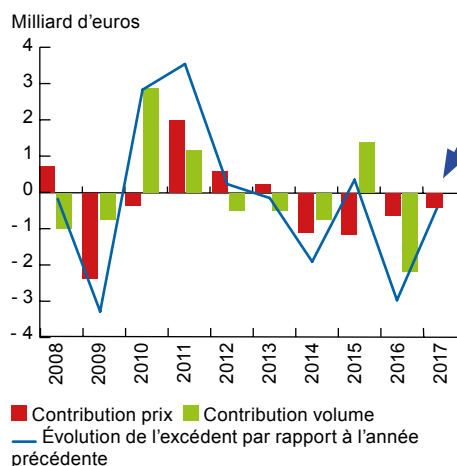
Après une chute de plus de 3 milliards d'euros (Md€) enregistrée en 2016, l'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires recule de nouveau en 2017 pour s'établir à 5,7 Md€ (- 0,4 Md€), soit le niveau le plus bas depuis 2009. C'est aux produits agricoles bruts (- 0,8 Md€) qu'il faut imputer cette nouvelle diminution, en lien notamment avec la contraction importante des exportations en volume de céréales jusqu'en août 2017, conséquence des mauvaises récoltes de l'été 2016. L'augmentation des importations de produits bruts, principalement de fruits et légumes pèse également sur le solde des échanges de produits agricoles bruts qui devient ainsi déficitaire pour la première fois depuis trente ans. En revanche, l'excédent en produits transformés s'accroît (+ 0,4 Md€), notamment à la faveur des ventes de boissons alcoolisées et de sucre, tandis que les soldes commerciaux des produits laitiers et des produits issus de la pêche se dégradent sensiblement. Les prix de la majorité des produits sont orientés à la hausse, surtout ceux des produits importés. Si l'Union européenne demeure le principal débouché des produits français, son poids dans les échanges agricoles et agroalimentaires ne cesse de reculer depuis 2009 avec une dégradation plus marquée depuis trois ans.

En 2017, l'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires s'établit à 5,7 Md€ en recul de 0,4 Md€ par rapport à 2016. Les exportations progressent en

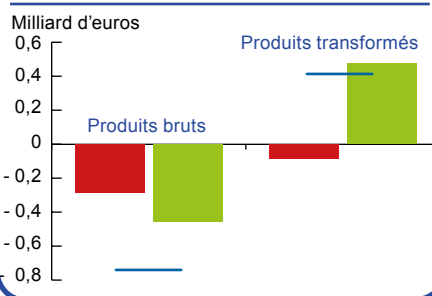
valeur (+ 4 %, à 61,1 Md€), sous l'effet de la croissance des prix et des volumes

depuis 2009, l'excédent agroalimentaire 2017 confirme la tendance baissière depuis 2012, exception faite de la légère embellie de 2015.

Graphique 1 - En 2017, la nouvelle baisse de l'excédent agroalimentaire français en valeur apparaît comme la conséquence d'un effet prix



En 2017, la progression des volumes de produits transformés a compensé la chute des volumes de produits bruts



(+ 2 % chacun) mais insuffisamment pour contrebalancer la hausse encore plus forte des importations (+ 5 % à 55,4 Md€) due à l'augmentation des quantités et surtout des prix (respectivement + 2 % et + 3 %) (graphique 1). Avec son plus faible niveau

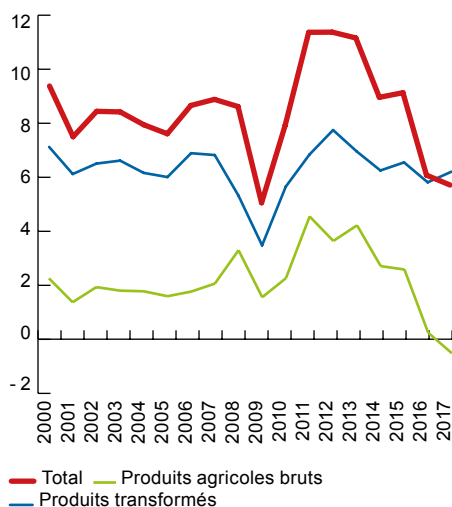
Pour la première fois, le solde commercial en produits bruts devient déficitaire

La détérioration de l'excédent global s'explique par l'apparition, pour la première fois depuis trente ans, d'un déficit des échanges de produits agricoles bruts (- 0,5 Md€, soit - 0,8 Md€ par rapport au solde 2016) (graphique 2).

Les céréales, au premier rang des produits bruts exportés, sont les principales contributrices. L'aggravation du déficit commercial en fruits et légumes frais sous l'effet de la hausse des importations grève également lourdement le solde des produits bruts.

Graphique 2 - En 2017, l'excédent agroalimentaire français régresse en valeur pour la 2^e année consécutive du fait des produits bruts

Solde (milliard d'euros courants)

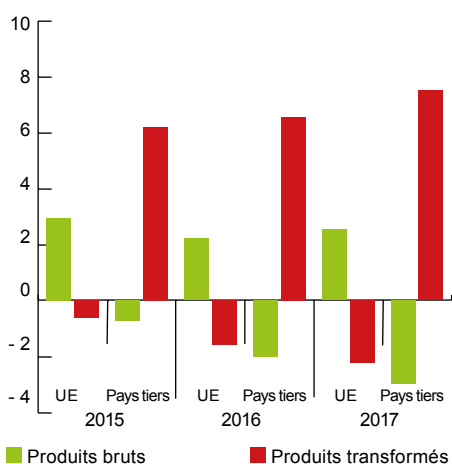


Source : DGDDI (Douanes) - Traitement SSP

En 2017, le solde des produits bruts se dégrade exclusivement avec les pays tiers de 1,2 Md€ tandis que l'excédent des échanges de produits transformés s'améliore avec les pays tiers (+ 1,1 Md€) mais se dégrade avec l'UE (- 0,7 Md€) (graphique 3). L'excédent global en produits transformés atteint 6,2 Md€, soit + 0,4 Md€ par rapport à 2016.

Graphique 3 - En 2017, les déficits des échanges en produits bruts avec les pays tiers et en produits transformés avec l'UE se sont de nouveau creusés

Milliard d'euros



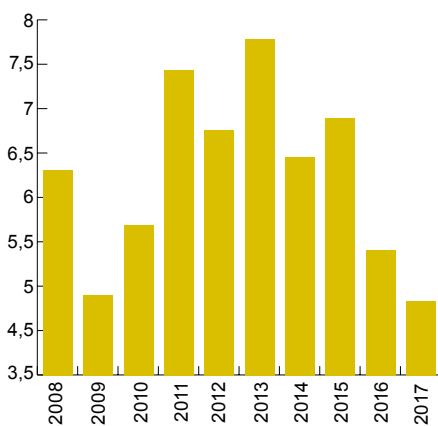
Source : DGDDI (Douanes) - Traitement SSP

Céréales : la faiblesse des récoltes 2016 a pesé fortement sur les exportations en 2017

En 2017, pour la deuxième année consécutive, l'excédent commercial des céréales (4,4 Md€) se contracte (- 651 millions d'euros (M€) (graphique 4). En lien avec des récoltes 2016 et 2017 contrastées dans l'Hexagone, les échanges de céréales ont une nouvelle fois été marqués par deux phases de commercialisation bien distinctes.

Graphique 4 - L'excédent commercial en céréales diminue pour la deuxième année consécutive

Milliard d'euros



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

Sur la première moitié de l'année 2017, les prix des céréales françaises ont été soutenus par une production 2016 historiquement faible et des disponibilités moindres à l'exportation, malgré une qualité pénalisée par la météo. Dans un contexte de surabondance mondiale en céréales et avec des caractéristiques techniques peu compatibles avec les exigences de nos principaux clients étrangers, le blé tendre et l'orge françaises ont toutefois souffert de leur faible compétitivité à l'exportation. À partir de juillet 2017, l'arrivée d'une nouvelle moisson plus conséquente, combinée à une offre toujours pléthorique à l'international (notamment en mer Noire avec une récolte record en Russie), a pesé fortement sur les cours des céréales à paille et plus particulièrement du blé tendre. Malgré quelques aléas climatiques (gel en avril, vagues de chaleur et sécheresse durant la floraison des cultures, épisodes pluvieux au moment des récoltes), la récolte française a été bien meilleure tant qualitativement

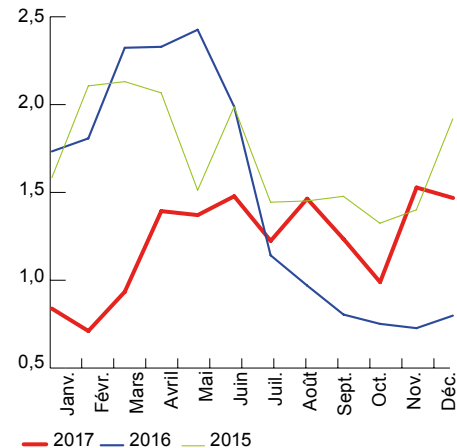
(teneur en protéines et poids spécifiques élevés) que quantitativement (troisième plus importante après celles de 1998 et de 2015). À partir de l'automne, la tendance baissière de l'euro face au dollar et, dans une moindre mesure, l'activité à l'exportation ont contribué à redresser légèrement les prix du blé libellés en euros.

Sur les six premiers mois de 2017, avec des quantités exportées de blé tendre quasiment deux fois moins importantes que sur la même période de 2016, du fait de l'offre réduite et de la demande moindre, principalement en provenance des pays tiers, les exportations en valeur diminuent fortement, malgré des prix fermes (+ 8 % sur un an). À l'inverse, au second semestre 2017, les expéditions de blé en volume sont à nouveau dynamiques (+ 56 % par rapport au second semestre 2016) mais ne font que rattraper le retard de l'année précédente (graphique 5). Elles bénéficient en outre de prix en légère progression (+ 1 % sur un an).

Au total, sur l'ensemble de 2017, les ventes de blé tendre à destination de l'étranger diminuent de 424 M€ par rapport à 2016 (- 15 %). En dépit d'un prix moyen du blé français qui augmente de 5 % sur un an à l'exportation, les quantités vendues reculent de 3,3 Mt, pour s'établir à 13,9 Mt. Les pertes de marché les plus importantes concernent en premier lieu le Maroc (plus de la moitié de la diminution totale, soit - 1,7 Mt), malgré une amélioration en

Graphique 5 - Forte baisse des volumes de blé tendre exportés sur la première partie de l'année 2017

Million de tonnes



Source : DGDDI (Douanes)

toute fin d'année facilitée par la baisse des droits à l'importation sur le blé meunier. Ce pays avait toutefois importé massivement en 2016 pour compenser une récolte pénalisée par la sécheresse. Viennent ensuite l'Egypte (- 0,4 Mt), le Mexique et la Thaïlande (avec - 0,3 Mt pour ces deux destinations) et l'Algérie (- 0,2 Mt) malgré un bon second semestre pour ce pays (+ 1,1 Mt par rapport au second semestre 2016).

Après une année 2016 déjà en nette baisse (- 32 %), les exportations françaises en valeur d'orge se contractent de 76 M€ en 2017 (- 8 %). Les quantités comme les prix reculent (- 4 % dans les deux cas). À l'instar du blé tendre, l'évolution se déroule en deux temps. Sur la première moitié de 2017, les volumes d'orge exportés reculent de 16 % par rapport à 2016. Le Maroc et la Chine, deux des principaux clients pour l'origine française en 2016, affichent les plus fortes baisses (respectivement - 0,5 Mt et - 0,3 Mt). Le premier a acheté massivement des orges françaises sur la première moitié de 2016 du fait de la sécheresse alors que le second (bien que premier débouché pour les orges brassicoles françaises) n'achète que lorsque les quantités qui lui vendues par l'Australie sont insuffisantes. Comme en 2016, l'Arabie saoudite (premier importateur historique d'orges fourragères) reste le principal moteur des exportations françaises sur la première moitié de 2017 (+ 0,2 Mt sur un an). Au second semestre 2017, les volumes expédiés renouent avec la hausse (+ 17 %), surtout vers les pays du Maghreb (+ 0,2 Mt), les Pays-Bas (+ 0,1 Mt) et l'Arabie saoudite (+ 0,1 Mt).

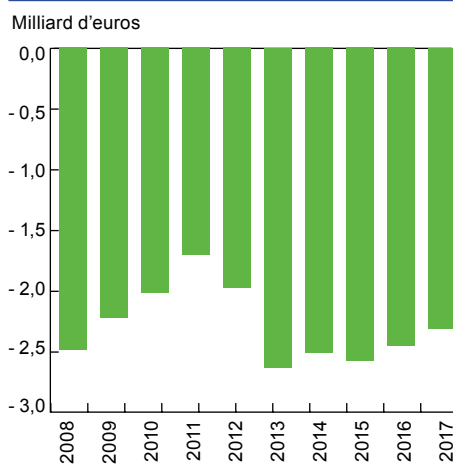
Les exportations de maïs fléchissent de 192 M€ sur un an (- 13 %). Pénalisé de nouveau par son prix à l'exportation (+ 11 % par rapport à 2016) et par la faiblesse des disponibilités (outre la diminution des surfaces, un déficit pluviométrique a, pour la deuxième année consécutive, limité les rendements de la récolte 2016, principalement écoulee en 2017), le maïs français est moins compétitif par rapport aux autres céréales pour les utilisations en alimentation animale et les quantités exportées régressent. Les ventes diminuent particulièrement

vers l'Espagne (- 0,3 Mt), premier débouché pour le maïs français (34 % des exportations en volume en 2017). Au total, les volumes exportés reculent de près d'un quart par rapport à 2016, à 4,3 Mt.

Pour la deuxième année consécutive, réduction du déficit de la filière oléoprotéagineuse grâce au repli des importations

En 2017, le déficit de la filière oléoprotéagineuse (graines, huiles et tourteaux) atteint 2,3 Md€, en baisse de 145 M€ (graphique 6).

Graphique 6 - En 2017, le déficit commercial de la filière oléoprotéagineuse se réduit mais reste à un niveau élevé



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

Le déficit des seuls échanges de graines oléoprotéagineuses se réduit de 202 M€ par rapport à 2016 à la faveur essentiellement de la baisse des importations (- 183 M€ dont - 196 pour les fèves de soja et - 99 pour les graines de tournesol) due au repli des volumes. Les quantités achetées de soja reculent de 0,5 Mt (- 47 %) par rapport au niveau record de 1,1 Mt atteint en 2016 dans un contexte de forte demande de la trituration française et de prix bas du fait de l'abondance de soja sur le marché mondial. Le moindre recours au soja importé s'explique par une hausse des disponibilités en France (multiplication par quatre des surfaces de soja depuis 2012) mais surtout par la concurrence des blés à fort taux de protéines pour l'alimentation du bétail, alors que les cours des graines ont augmenté

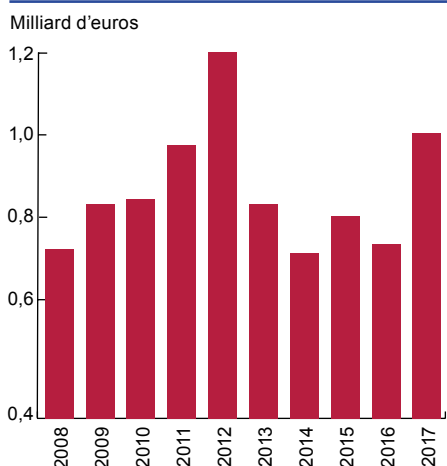
légèrement à partir de l'été tirés par la demande chinoise et par les inquiétudes quant aux conditions de culture du soja américain. Pour les graines de tournesol, les volumes achetés diminuent de 0,2 Mt (- 37 %). Malgré la faiblesse de la production française de tournesol en 2016, inférieure à la moyenne quinquennale du fait de la contraction des surfaces semées et des faibles pluies de l'été, les niveaux des stocks, supérieurs à ceux de l'année précédente, ont en effet permis de limiter les importations.

De son côté, le déséquilibre du commerce extérieur des huiles, graisses et tourteaux se creuse de 57 M€ par rapport à 2016. Le déficit des seuls échanges d'huiles et de corps gras s'alourdit de 187 M€ du fait de la réduction des exportations (- 97 M€ à 1 Md€) notamment d'huile de soja et de tournesol conjuguée à la hausse des importations (+ 90 M€ à 2,1 Md€) en particulier d'huile d'olive, de margarine ou encore d'huile de tournesol. À l'inverse, le déficit des échanges de tourteaux fléchit pour la seconde année consécutive de 130 M€ grâce au repli des importations (- 104 M€ à près de 1,3 Md€) sous l'effet de la diminution des prix (- 6 %) et des volumes (- 2 %) et à la hausse des exportations (+ 25 M€, à 153 M€). Cette amélioration provient surtout d'achats extérieurs en tourteaux de soja moins importants (- 3 % en volume et surtout - 8 % en valeur dans un contexte de prix tirés vers le bas dans le sillage des graines). En effet, les fabricants français d'aliments pour le bétail ont eu tendance à incorporer plus de blé tendre dans les rations animales du fait des disponibilités accrues en blés français à teneur élevée en protéines.

Sucre : la progression des exportations tire l'excédent des échanges

Après une année 2016 pénalisée par la faiblesse de la production sur la campagne 2015/16, l'excédent commercial du sucre progresse en 2017, retrouvant son niveau de 2011 (graphique 7). L'année 2017 est marquée par deux campagnes de commercialisation bien distinctes : celle de 2016/17 (janvier à

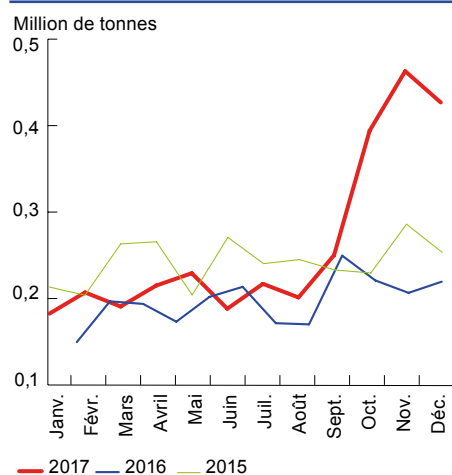
Graphique 7 - L'excédent commercial en sucre dépasse le milliard d'euros en 2017



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

septembre), la dernière sous le régime des quotas et de la limitation des exportations, et la campagne 2017/18 (octobre à décembre), sans quotas depuis le 1^{er} octobre. Si la production de sucre de la campagne 2016/17 a augmenté par rapport à la campagne précédente, les disponibilités totales en sucre ont cependant été légèrement inférieures à celles de 2015/16, en raison de la baisse du report du sucre hors-quota d'une campagne sur l'autre. Toutefois, la fin des quotas sucriers pour la campagne 2017/18 a encouragé la hausse des emblavements en betteraves favorisant ainsi un accroissement marqué de la production de sucre en France.

Graphique 8 - Forte hausse des exportations de sucre en volume avec la fin des quotas



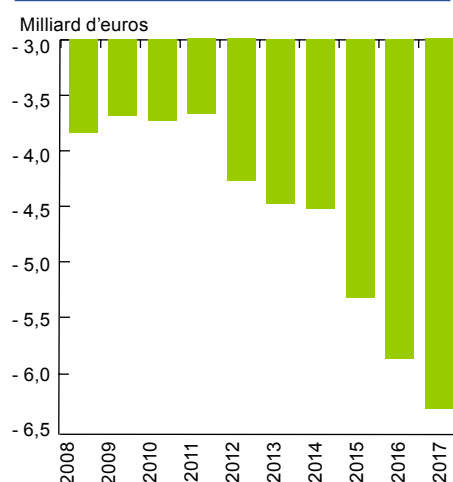
Source : DGDDI (Douanes)

Au total sur l'année 2017, avec des disponibilités en sucre en progression, les exportations croissent de 224 M€ pour atteindre 1,3 Md€ du fait exclusivement de l'augmentation de 23 % des volumes exportés sur un an (+ 79 % au dernier trimestre) (graphique 8). Dans le même temps, malgré des prix en hausse (+ 4 %), les importations de sucre diminuent de 2 % à 272 M€, en raison de la baisse des volumes (- 6 %).

Fruits et légumes : le déficit commercial se creuse toujours plus sous l'effet des importations

En 2017, le déficit structurel de la filière fruits et légumes (fruits, légumes et produits à base de fruits et légumes) s'accroît de 470 M€, dépassant les 6,4 Md€ (graphique 9).

Graphique 9 - Le déficit commercial de la filière fruits et légumes continue de se dégrader



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

La moitié est imputable au seul déséquilibre des échanges de fruits frais, en augmentation pour la troisième année consécutive (+ 224 M€). Cet accroissement résulte de la hausse des importations, en volume comme en valeur, soit + 235 millions d'euros (+ 6 % sur un an). Les fruits « exotiques » (avocats, bananes, dattes, figes, ananas, goyaves, mangues) ont été les plus gros contributeurs à la croissance des volumes importés et plus particulièrement les bananes. Pour ces dernières, les importations atteignent près de 0,8 Mt au total soit + 31 % par rapport à 2016 alors même que les quantités en provenance des

DOM ont diminué de 29 %, s'établissant à 164 000 tonnes. Si les plus importants fournisseurs de bananes sont la Côte-d'Ivoire (un quart des quantités achetées), le Cameroun (20 %) et la Colombie (14 %), la hausse la plus notable concerne les achats en provenance du Royaume-Uni (transit « virtuel » via l'île de Jersey), multipliés par cinq entre 2016 et 2017. Les tonnages, comparativement à la Côte-d'Ivoire, restent cependant modestes (71 000 tonnes au total sur 2017). Les achats d'agrumes, autres contributeurs majeurs aux importations de fruits, sont en revanche stables d'une année sur l'autre (1,1 Mt), en grande majorité originaires d'Espagne (0,7 Mt).

En 2017, aux mauvais résultats commerciaux enregistrés à l'exportation par les fruits frais s'ajoute l'alourdissement du déficit en légumes frais de 124 M€ sous l'effet des importations de légumes (+ 132 millions d'euros par rapport à 2016). Les prix expliquent cette hausse en valeur (+ 5 %), consécutive à l'envolée début 2017 des cours européens, déséquilibrés par la forte réduction des disponibilités dans les pays du Sud de l'Europe liée au froid et au gel.

Après deux années consécutives de baisse, les volumes exportés de pommes de terre se redressent (+ 8 %) mais sont insuffisants pour empêcher la contraction de l'excédent commercial due essentiellement au recul des prix à l'exportation (- 11 %). En valeur, les exportations de pommes de terre en frais diminuent de 24 M€ à 526 M€ tandis que les importations (120 M€) s'accroissent légèrement (+ 1 %). En 2016, les prix des pommes de terre avaient fortement augmenté à la suite de récoltes pénalisées par les aléas climatiques (excès d'eau au printemps, sécheresse entre août et octobre), malgré des surfaces en progression. Avec le retour d'une récolte 2017 plus abondante à la faveur de l'augmentation des emblavements et des rendements (malgré certaines difficultés liées au déficit hydrique en début de cycle), les prix se sont largement détendus et ce, bien avant la période d'arrachage des pommes de terre.

Enfin, concernant les produits transformés à base de fruits et légumes,

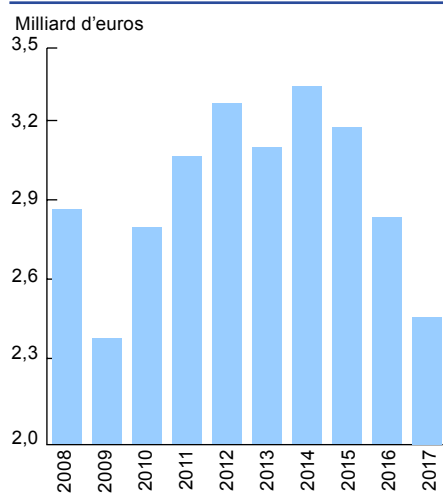
seules les ventes de confitures, gelées, compotes et purées de fruits sont excédentaires et, à un degré moindre, les pois appertisés. Au total, avec une contribution de 46 % au déséquilibre commercial global en 2017, le déficit des échanges de produits issus de la transformation des fruits et légumes se creuse de 122 M€ en raison principalement de l'augmentation des volumes (+ 4 % par rapport à 2016).

En 2017, la croissance des importations de produits laitiers entraîne une nouvelle baisse de l'excédent

En 2017, l'excédent des échanges de produits laitiers (hors glaces et sorbets) fléchit de 368 millions d'euros pour atteindre 2,5 Md€ (graphique 10). Pénalisé par un accroissement des importations (+ 728 M€ sur un an) supérieur à celui des exportations (+ 360 M€ soit + 6 % après deux années de baisse) il atteint le niveau le plus bas depuis 2009 (graphique 11). L'amélioration de l'excédent avec les pays tiers (+ 13 % en valeur) ne permet pas de compenser la réduction par deux de celui avec l'UE.

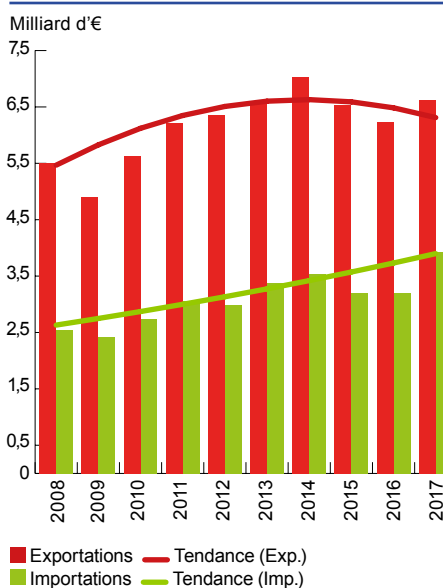
Les prix des produits laitiers et plus particulièrement l'écart de valorisation entre la matière grasse du lait et la matière protéique expliquent en grande partie les évolutions. Avec une collecte de lait hexagonale quasiment stable en 2017 par rapport à 2016, les disponibilités en matières premières ont stagné. Jusqu'en juillet 2017, la collecte a diminué en raison de la contraction du cheptel laitier et d'un déficit fourrager ne pouvant être compensé par les producteurs dans un contexte économique difficile, puis est repartie à la hausse à partir du mois d'août avec la revalorisation du prix du lait. Face à un recul important du prix de la poudre de lait sur le marché mondial, les transformateurs ont privilégié les fabrications de crème en 2017, pour la troisième année consécutive, entraînant une moindre disponibilité en matière grasse pour l'élaboration de beurre, en tant que coproduit partiel des poudres. Après un premier trimestre baissier sur le marché communautaire en général et en France en particulier les prix du beurre, soutenus par la faiblesse des stocks et la réduction des fabrications européennes,

Graphique 10 - L'excédent commercial en produits laitiers recule pour la troisième année d'affilée



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

Graphique 11 - Hausse en valeur des exportations de produits laitiers en 2017 mais augmentation plus importante des importations



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

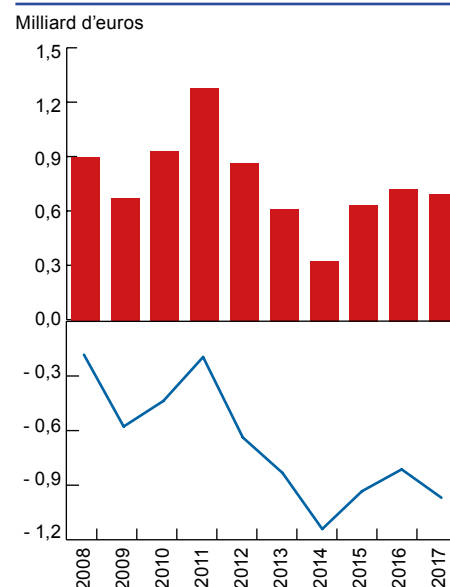
ont atteint des niveaux historiquement élevés sur les vingt dernières années. Dans ce contexte, le beurre et les pâtes à tartiner laitières contribuent le plus à la dégradation du solde commercial de produits laitiers (- 256 M€). Avec des disponibilités insuffisantes, les exportations augmentent en valeur (+ 128 M€) uniquement du fait de la hausse des prix (+ 33 %). Dans le même temps, la progression des importations est plus forte (+ 384 M€) en raison d'achats en volume et surtout de prix plus élevés (respectivement + 4 % et + 53 %).

Pour la seconde année consécutive, l'excédent des échanges de fromages s'érode en valeur (- 94 M€), conséquence là aussi d'une croissance plus importante des importations (+ 174 M€) soutenues à la fois par les volumes et les prix (respectivement + 9 et + 4 %) que des exportations (+ 80 M€) uniquement tirées par les prix (+ 3 %).

Filières animales : une aggravation du déficit des échanges de viande en lien avec l'augmentation des importations de viande porcine

En 2017, l'excédent commercial des filières animales s'établit à 0,7 Md€, en diminution de 31 M€ par rapport à 2016 (graphique 12).

Graphique 12 - En 2017, détérioration de l'excédent des filières animales



■ Filières animales (animaux vivants, produits animaux)
 — Dont viandes, préparations et produits de l'abattage

Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

Porté par l'essor des exportations de bovins vivants (+ 76 M€ à 1,4 Md€) en lien avec le dynamisme des expéditions vers l'UE (et plus particulièrement vers l'Italie, principal débouché pour les bovins français), l'excédent des animaux vivants (1,7 Md€) augmente de 103 M€.

Le déficit des échanges de produits animaux (viandes, préparations et sous-produits issus de l'abattage : abats, peaux,...) se creuse, quant à lui, de

134 M€, dépassant le milliard d'euros du fait de la dégradation des soldes commerciaux en viande porcine et en viande de volaille (respectivement - 85 viande de volaille (respectivement - 85 et - 26 M€ par rapport à 2016). À contrario, le déséquilibre des viandes bovines se réduit de 12 M€ à la faveur de l'augmentation des exportations (+ 32 M€) sous l'effet essentiellement des prix (+ 3 % par rapport à 2016), les volumes ne progressant que légèrement. En revanche, les importations s'accroissent (+ 19 M€) du fait du seul renchérissement des prix dans un contexte où la consommation apparente française de viande bovine continue de diminuer en 2017.

En viande de porc, le solde commercial reste excédentaire en 2017 mais se réduit, pénalisé par un accroissement des importations (+ 115 M€, soit + 17 %) supérieur à celui des exportations (+ 30 M€). Les prix des importations augmentent plus que les volumes, respectivement + 14 % et + 3 %. L'Espagne reste le principal fournisseur du marché français pour les viandes fraîches et congelées, devant l'Allemagne. La progression des exportations est portée par les prix (+ 9 %), les volumes diminuant (- 5 %). Les prix bénéficient au premier semestre d'une demande chinoise toujours ferme malgré le repli de ses achats par rapport à 2016 mais aussi d'une consommation intérieure relativement soutenue compte tenu des conditions météorologiques favorables aux achats de viande de porc au printemps.

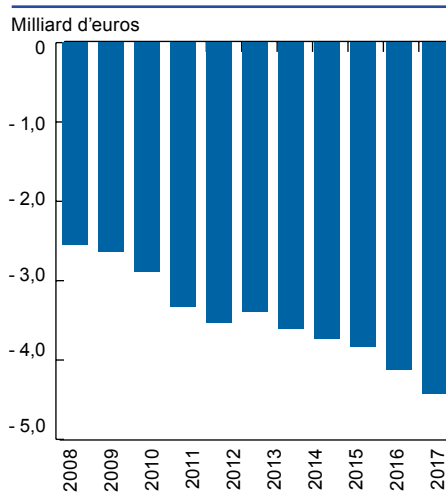
Quant à la viande de volaille, les exportations françaises diminuent de 13 M€ en 2017 par rapport à 2016, du fait du repli des ventes de poulets entiers congelés, en particulier à destination du Moyen-Orient. La concurrence des viandes brésiliennes et le développement de la production intérieure pénalisent l'origine française notamment en Arabie saoudite, premier débouché en valeur en 2016. La seconde épizootie d'influenza aviaire de fin 2016 - début 2017 a également handicapé les exportations françaises à destination de l'Asie du fait des restrictions imposées par les Philippines et le Vietnam concernant la viande en provenance

de France, d'Allemagne et des Pays-Bas. Parallèlement, les importations françaises progressent de 13 M€.

En 2017, la hausse des importations creuse le déficit structurel de la filière pêche

En France, la production de produits aquatiques ne couvre que très partiellement la consommation. Le solde du commerce extérieur de la filière pêche (y c. aquaculture et produits préparés issus de la pêche) est donc structurellement fortement négatif. En 2017, pour la cinquième année consécutive, le déficit se creuse un peu plus (4,4 Md€) (graphique 13).

Graphique 13 - Le déficit commercial de la filière pêche se dégrade



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

Dans un contexte de prix en hausse pour la majorité des espèces échangées en lien avec une offre limitée (quotas de pêche revus à la baisse, recul des captures de thons dans le Pacifique...) et une demande mondiale dynamique, les exportations françaises augmentent légèrement en valeur (+ 1 %), à un peu plus de 1,5 Md€, malgré des volumes en repli. Cette hausse des exportations est insuffisante pour contrebalancer celle des importations (6 Md€, soit + 6 % en valeur et + 3 % en volume). La valeur des achats de poissons frais ou congelés (entiers et filetés) s'accroît (+ 5 %) de même que celle des préparations et conserves de poissons (+ 8 %).

Vins et spiritueux continuent de porter l'excédent des échanges agroalimentaires français

En 2017, l'excédent commercial en vins et spiritueux atteint 11,5 Md€, en hausse pour la troisième année consécutive (graphique 14). Avec 9,1 Md€, les exportations de vins et Champagne sont particulièrement dynamiques (+ 0,8 Md€) sous l'effet des volumes et des prix (respectivement + 6 et + 4 %).

Pour la première fois depuis 2010, les volumes de vins et Champagne exportés vers l'UE renouent avec la croissance (+ 2 %), après avoir été freinés par la faiblesse des disponibilités des récoltes de 2013 à 2015. Les volumes progressent vers 21 des 27 autres États membres de l'UE et notamment vers notre principal partenaire en volume, l'Allemagne. À l'inverse, ils régressent vers le Royaume-Uni.

En valeur, la hausse vers l'UE est encore plus marquée (+ 5 % par rapport à 2016) et concerne la plupart des pays de l'UE (25), en particulier les principaux marchés à l'export français : Royaume-Uni, Allemagne et Belgique (respectivement + 5 %, + 3 % et + 5 %). Les exportations vers le Royaume-Uni (1,1 Md€), premier débouché européen en valeur pour les vins et Champagne français, retrouvent même le chemin de la croissance du fait d'une meilleure valorisation des vins français, malgré la poursuite de l'appréciation de l'euro face à la livre sterling.

À destination des pays tiers, les exportations françaises, en volume comme en valeur, sont particulièrement dynamiques, notamment vers la zone Chine, Hong Kong, Singapour, Taïwan et les États-Unis, dans le sillage des bons résultats enregistrés de 2016. Ces débouchés représentent, à eux seuls, 54 % de l'augmentation en valeur des exportations en 2017 et contribuent à l'accroissement progressif du poids des pays tiers dans les exportations françaises (59 % contre 57 % en 2016).

En valeur et toutes zones confondues, les États-Unis demeurent nos premiers clients pour les vins et Champagne français avec 1,6 Md€ (soit 18 % des exportations totales). Vers la Chine,

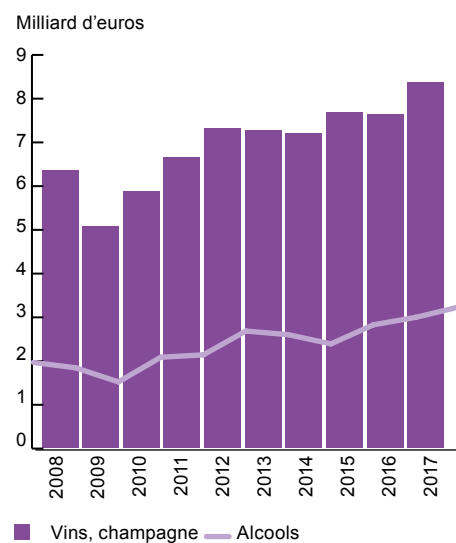
troisième débouché à l'export en 2017, les exportations sont soutenues pour la troisième année consécutive, atteignant 0,8 Md€ soit 8 % des expéditions de vins et Champagne français à l'international. Toutes les catégories de vins sont touchées, reflétant la réorientation progressive du marché chinois vers une plus large gamme de produits (même si le Bordeaux représente encore l'essentiel des achats de vins à la France) qui accompagne le développement économique et social des classes moyennes urbaines.

Sur la même période, les importations françaises s'accroissent de 12 % en valeur (+ 89 M€), dépassant 0,8 Md€, conséquence de la hausse de nos achats en provenance d'Espagne et principalement de vins en vrac. La France est le deuxième importateur

mondial de vins en vrac derrière l'Allemagne.

En 2017, les exportations d'alcools spiritueux (Cognac, rhum, etc.) sont en hausse de 254 M€ (+ 6 %), s'élevant à 4,4 Md€. Les ventes de Cognac qui représentent plus des deux tiers des expéditions françaises d'alcools distillés en 2017, progressent de 299 M€ par rapport à 2016 (+ 11 %), sous l'effet de la hausse des quantités vendues. Les ventes augmentent surtout à destination des pays tiers et notamment des États-Unis et de la Chine. Vers la Chine, les exportations sont particulièrement soutenues (454 M€), soit + 31 %. Vers les États-Unis, premier débouché du Cognac français, les expéditions restent fermes, augmentant de 109 M€ (+ 10 %) en 2017 à près de 1,2 Md€.

Graphique 14 - Les excédents commerciaux en vins et spiritueux continuent de progresser



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

Tableau 1 - Les exportations s'accroissent vers un grand nombre de destinations, à l'exception notable de l'Algérie, de l'Arabie saoudite et de la Grèce

Destinations	Exportations en 2017 (million d'euros)	Évolution 2017/2016 (million d'euros)	Évolution 2017/2016 (%)	Les trois produits contribuant le plus à l'évolution des exportations françaises vers ce pays
Belgique	6 625	257	4	Café et thé transformés (56 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (49 millions d'euros) Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (45 millions d'euros)
Allemagne	6 610	177	3	Café et thé transformés (142 millions d'euros) Cacao, chocolat et produits de confiserie (-47 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (30 millions d'euros)
Italie	5 647	281	5	Vaches laitières, vivantes et lait de vache, brut (54 millions d'euros) Viandes de boucherie et produits d'abattage (35 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (30 millions d'euros)
Royaume-Uni	5 321	85	2	Vins de raisin (53 millions d'euros) Sucre (27 millions d'euros) Légumes et melons, racines et tubercules (-26 millions d'euros)
Espagne	5 016	213	4	Autres bovins et buffles, vivants et leur sperme (60 millions d'euros) Viandes de boucherie et produits d'abattage (33 millions d'euros) Café et thé transformés (19 millions d'euros)
États-Unis	4 346	342	9	Vins de raisin (200 millions d'euros) Boissons alcoolisées distillées (74 millions d'euros) Boissons rafraîchissantes ; eaux minérales et autres eaux en bouteille (28 millions d'euros)
Pays-Bas	3 469	139	4	Huiles et graisses (-47 millions d'euros) Café et thé transformés (41 millions d'euros) Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (35 millions d'euros)
Chine	2 516	448	22	Aliments homogénéisés et diététiques (197 millions d'euros) Vins de raisin (146 millions d'euros) Boissons alcoolisées distillées (113 millions d'euros)
Suisse	1 685	35	2	Vins de raisin (39 millions d'euros) Cacao, chocolat et produits de confiserie (10 millions d'euros) Légumes et melons, racines et tubercules (-10 millions d'euros)
Japon	1 191	41	4	Vins de raisin (39 millions d'euros) Boissons rafraîchissantes ; eaux minérales et autres eaux en bouteille (-20 millions d'euros) Pain ; pâtisseries et viennoiseries fraîches (13 millions d'euros)
Algérie	1 144	-26	-2	Fruits à pépins et à noyau (-19 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (15 millions d'euros) Aliments homogénéisés et diététiques (10 millions d'euros)
Singapour	978	76	8	Vins de raisin (58 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (12 millions d'euros) Boissons alcoolisées distillées (5 millions d'euros)
Hong Kong	754	57	8	Vins de raisin (24 millions d'euros) Boissons alcoolisées distillées (21 millions d'euros) Viandes de volailles (11 millions d'euros)
Portugal	751	26	4	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (39 millions d'euros) Huiles et graisses (-13 millions d'euros) Légumes et melons, racines et tubercules (-7 millions d'euros)
Pologne	736	115	18	Cacao, chocolat et produits de confiserie (29 millions d'euros) Autres produits alimentaires n.c.a. (11 millions d'euros) Vins de raisin (11 millions d'euros)
Canada	678	50	8	Vins de raisin (26 millions d'euros) Biscottes et biscuits ; pâtisseries de conservation (6 millions d'euros) Plats préparés (6 millions d'euros)
Arabie saoudite	556	-24	-4	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (51 millions d'euros) Viandes de volailles (-40 millions d'euros) Boissons rafraîchissantes ; eaux minérales et autres eaux en bouteille (-29 millions d'euros)
Suède	543	19	4	Vins de raisin (16 millions d'euros) Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (13 millions d'euros) Boissons rafraîchissantes ; eaux minérales et autres eaux en bouteille (-6 millions d'euros)
Grèce	534	-16	-3	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (9 millions d'euros) Sucre (-6 millions d'euros) Viandes de volailles (-3 millions d'euros)
Danemark	492	25	5	Produits amylacés (10 millions d'euros) Vins de raisin (8 millions d'euros) Huiles et graisses (-7 millions d'euros)

Source : DGDDI (Douanes), traitement SSP

Tableau 2 - En 2017, les volumes et les prix tirent les exportations en valeur à la hausse...

Produits CPF4	Montant des exportations 2017 (million d'euros)	Évolution de la valeur des exportations 2017/2016 (%)	Évolution des volumes exportations 2017/2016 (1) (%)	Évolution des prix 2017/2016 (1) (%)
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	61 092	3,9	2,1	1,8
PRODUITS BRUTS	13 887	-2,9	-3,1	0,2
Agriculture et élevage	12 850	-3,4	-3,5	0,1
Céréales, légumineuses, oléagineux	6 214	-9,4	-9,5	0,1
<i>Céréales n. c. riz</i>	4 928	-11,8	-13,5	2,0
<i>Oléoprotéagineux</i>	1 284	1,5	8,5	-6,5
Légumes, fleurs, plantes	2 432	0,6	4,3	-3,6
<i>Légumes</i>	2 148	0,4	4,2	-3,7
Prod. cult. permanentes	1 916	4,0	2,7	1,3
<i>Fruits</i>	1 513	0,8	1,7	-0,9
<i>Café, cacao, thé</i>	28	4,7	-1,8	6,7
Animaux vifs, œufs, miel	2 289	4,9	1,6	3,2
<i>Bovins</i>	1 462	5,5	3,5	1,9
Produits sylvicoles	432	6,3	7,7	-1,3
Pêche et aquaculture	604	0,7	-1,5	2,2
IAA, TABACS	47 206	6,0	3,7	2,2
Viandes, produits de l'abattage	4 522	3,7	-0,5	4,3
<i>Viande bovine</i>	931	3,5	0,5	3,0
<i>Viande porcine</i>	824	3,8	-5,2	9,5
<i>Volaille</i>	835	-1,5	0,2	-1,8
Prod. préparés de la pêche	926	1,8	-1,5	3,3
Prod. à base de fruits & légumes	2 057	4,9	4,3	0,6
Huiles, tourteaux, corps gras	1 150	-5,9	17,6	-20,0
<i>Tourteaux</i>	153	19,8	21,4	-1,3
Produits laitiers, glaces	6 618	6,2	-1,3	7,7
<i>Fromages</i>	3 048	2,7	-0,3	3,0
Produits des céréales	2 665	0,9	0,1	0,7
Biscuits, pâtisseries, pâtes	1 978	5,0	2,4	2,5
Autres produits alimentaires	9 034	11,8	10,4	1,2
<i>Sucre</i>	1 277	21,2	22,7	-1,2
<i>Chocolat, confiserie</i>	2 193	0,8	1,6	-0,8
Aliments pour animaux	2 197	4,5	-1,7	6,3
Boissons	15 872	6,7	4,7	2,0
<i>Vins, champagne</i>	9 103	9,8	6,1	3,5
<i>Eaux de vie, alcools</i>	4 432	6,1	5,2	0,8
Tabacs	187	-25,9	-34,0	12,3

Source : DGDDI (Douanes), traitement SSP

Note de lecture : en 2017, les exportations de céréales s'élèvent à 4,9 milliards d'euros, soit une baisse de 12 % par rapport à 2016 : les quantités exportées de céréales diminuent de 14 % et les prix auxquels elles ont été vendues augmentent de 2 %.

(1) : cf. Méthodologie

Tableau 3 - La croissance des importations en valeur est supérieure à celle des exportations sous l'effet combiné des volumes et des prix

Produits CPF4	Montant des importations 2017 (million d'euros)	Évolution de la valeur des importations 2017/2016 (%)	Évolution des volumes importés 2017/2016 ⁽¹⁾ (%)	Évolution des prix 2017/2016 ⁽¹⁾ (%)
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	55 430	5,0	2,3	2,7
PRODUITS BRUTS	14 424	2,5	0,2	2,3
Agriculture et élevage	12 459	2,9	0,5	2,4
Céréales, légumineuses, oléagineux	1 825	-9,4	-10,9	1,7
<i>Céréales n. c. riz</i>	492	-1,3	-8,4	7,7
<i>Oléoprotéagineux</i>	1 329	-12,1	-11,8	-0,4
Légumes, fleurs, plantes	3 344	4,6	0,5	4,1
<i>Légumes</i>	2 788	5,0	0,1	4,9
Prod. cult. permanentes	6 730	6,3	4,4	1,8
<i>Fruits</i>	4 368	5,7	6,3	-0,6
<i>Café, cacao, thé</i>	904	-4,8	-2,9	-2,0
Animaux vifs, œufs, miel	560	0,6	-2,4	3,2
<i>Bovins</i>	27	-10,2	27,2	-29,4
Produits sylvicoles	248	-1,1	4,9	-5,7
Pêche et aquaculture	1 717	-0,1	-2,2	2,2
IAA, TABACS	41 006	5,9	3,0	2,8
Viandes, produits de l'abattage	5 541	5,7	0,3	5,3
<i>Viande bovine</i>	1 188	1,7	-1,2	2,9
<i>Viande porcine</i>	777	17,4	3,3	13,6
<i>Volaille</i>	1 059	1,3	-0,8	2,1
Prod. préparés de la pêche	4 239	8,4	4,9	3,3
Prod. à base de fruits & légumes	4 983	4,6	3,8	0,8
Huiles, tourteaux, corps gras	3 392	-0,4	0,5	-1,0
<i>Tourteaux</i>	1 274	-7,6	-2,0	-5,7
Produits laitiers, glaces	3 921	22,7	5,0	16,8
<i>Fromages</i>	1 532	12,8	8,7	3,8
Produits des céréales	1 736	2,9	2,9	0,0
Biscuits, pâtisseries, pâtes	2 319	3,7	0,4	3,3
Autres produits alimentaires	8 542	6,1	4,0	2,0
<i>Sucre</i>	272	-2,2	-6,3	4,4
<i>Chocolat, confiserie</i>	3 061	1,6	2,6	-1,1
Aliments pour animaux	1 058	5,6	8,1	-2,4
Boissons	3 610	5,9	1,7	4,1
<i>Vins, champagne</i>	838	11,9	6,3	5,3
<i>Eaux de vie, alcools</i>	1 183	1,5	3,8	-2,2
Tabacs	1 666	-7,7	4,2	-11,4

Source : DGDDI (Douanes), traitement SSP

Note de lecture : en 2017, les importations de céréales s'élèvent à 492 millions d'euros, soit une baisse de 1 % par rapport à 2016 : les quantités importées de céréales diminuent de 14 % et les prix auxquels elles ont été achetées augmentent de 8 %.

(1) : cf. Méthodologie

Tableau 4 - Au total, l'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires recule en 2017 principalement du fait de la hausse des importations

Produits CPF4	Montant des échanges 2017 (million d'euros)	Évolution du solde entre 2016 et 2017 (million d'euros)	Contribution des volumes à l'évolution du solde entre 2016 et 2017 ⁽¹⁾ (million d'euros)	Contribution des prix à l'évolution du solde entre 2016 et 2017 ⁽¹⁾ (million d'euros)
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	5 663	- 371,6	18,8	- 390,4
PRODUITS BRUTS	- 537	- 767,9	- 470,8	- 297,1
Agriculture et élevage	391	- 802,5	- 519,6	- 283,0
Céréales, légumineuses, oléagineux	4 389	- 450,9	- 430,0	- 20,9
<i>Céréales n. c. riz</i>	4 436	- 650,7	- 713,1	62,4
<i>Oléoprotéagineux</i>	- 45	202,4	285,8	-83,3
Légumes, fleurs, plantes	- 912	- 132,0	90,0	- 221,9
<i>Légumes</i>	- 640	- 123,6	88,1	- 211,7
Prod. cult. permanentes	- 4 814	- 322,8	- 228,9	- 93,9
<i>Fruits</i>	- 2 855	- 224,0	- 235,2	11,2
<i>Café, cacao, thé</i>	- 876	46,6	26,6	20,0
Animaux vifs, œufs, miel	1 729	103,1	49,4	53,8
<i>Bovins</i>	1 435	78,8	40,5	38,3
Produits sylvicoles	184	28,4	19,1	9,3
Pêche et aquaculture	- 1 113	6,2	29,7	- 23,4
IAA, TABACS	6 200	396,3	489,6	- 93,3
Viandes, produits de l'abattage	-1 019	- 134,2	- 38,9	- 95,4
<i>Viande bovine</i>	- 257	12,3	18,3	- 6,1
<i>Viande porcine</i>	47	- 84,6	- 62,7	- 21,9
<i>Volaille</i>	- 224	- 26,2	10,5	- 36,7
Prod. préparés de la pêche	- 3 313	- 311,6	- 205,8	- 105,8
Prod. à base de fruits & légumes	- 2 926	- 122,1	- 95,6	- 26,5
Huiles, tourteaux, corps gras	- 2 242	- 57,3	196,5	- 253,8
<i>Tourteaux</i>	- 1 122	129,7	54,4	75,3
Produits laitiers, glaces	2 698	- 336,5	- 242,9	- 93,6
<i>Fromages</i>	1 516	-94,1	- 127,1	33,0
Produits des céréales	929	-26,3	- 44,5	18,1
Biscuits, pâtisseries, pâtes	-341	11,2	38,2	- 27,0
Autres produits alimentaires	491	458,4	523,7	- 65,3
<i>Sucre</i>	1 004	229,5	256,2	- 26,6
<i>Chocolat, confiserie</i>	- 868	- 29,4	- 44,6	15,2
Aliments pour animaux	1 138	39,6	- 117,2	156,8
Boissons	12 262	801,0	637,8	163,2
<i>Vins, champagne</i>	8 265	727,0	459,3	267,7
<i>Eaux de vie, alcools</i>	3 249	236,3	174,6	61,6
Tabacs	- 1 479	74,0	- 161,8	235,9

Source : DGDDI (Douanes), traitement SSP

Note de lecture : en 2017, l'excédent des échanges de céréales s'élève à 4,4 milliards d'euros, soit une baisse de 651 millions d'euros par rapport à 2016 ; l'évolution des quantités échangées contribue pour 713 millions d'euros à la diminution de l'excédent mais la hausse des prix permet d'atténuer cette évolution à hauteur de 62 millions d'euros

(1) : cf. Méthodologie

Tableau 5 - Les 20 premiers excédents et les 20 premiers déficits français en produits agroalimentaires en 2017

Excédent + / déficit -	Produits	Solde en 2017 (million d'euros)	Évolution 2017/2016 (million d'euros)	Évolution 2017/2016 (%)
+	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins	5 221	505	11
+	Boissons alcoolisées distillées	3 249	236	8
+	Vins mousseux, issus de raisin frais	3 043	222	8
+	Blé, à l'exclusion du blé dur	2 261	- 392	- 15
+	Fromages	1 516	- 94	-6
+	Maïs	1 016	- 206	- 17
+	Sucre de canne ou de betterave raffiné et saccharose chimiquement pur, solide, sans arôme, ni colorant	915	212	30
+	Orge	869	- 84	- 9
+	Autres bovins et buffles, à l'exclusion des veaux, vivants	836	- 4	0
+	Aliments homogénéisés et diététiques	762	166	28
+	Eaux minérales et gazeuses, non sucrées, ni aromatisées	710	- 1	0
+	Aliments pour animaux de compagnie	675	30	5
+	Aliments pour animaux de ferme, à l'exclusion des fourrages déshydratés (luzerne)	448	16	4
+	Produits alimentaires divers n.c.a.	423	57	16
+	Yaourts et autres produits lactés fermentés ou acidifiés	417	- 26	- 6
+	Autres plats préparés (y compris les pizzas surgelées)	416	30	8
+	Pommes de terre	406	- 25	- 6
+	Pommes	404	- 20	- 5
+	Farines préparées	397	51	15
+	Lait en poudre écrémé	394	24	7
-	Cacao en fèves	- 349	85	- 20
-	Autres conserves et préparations à base de fruits	- 356	6	- 2
-	Bananes, bananes plantains et assimilés	- 367	- 112	44
-	Oranges	- 369	- 18	5
-	Bière, à l'exclusion des résidus de brasserie	- 369	- 88	31
-	Pains d'épices ; biscuits sucrés ; gaufres et gaufrettes	- 420	- 21	5
-	Filets de poissons et autres viandes de poisson (y compris hachées), frais ou réfrigérés	- 423	- 21	5
-	Huile d'olive, brute	- 429	- 34	8
-	Chocolat et préparations à base de cacao (à l'exclusion du cacao en poudre sucré), conditionnés sous différentes formes	- 431	- 42	11
-	Beurre et pâtes à tartiner laitières	- 506	- 255	102
-	Café vert, en cerise ou en grain	- 507	- 37	8
-	Jus d'orange	- 520	- 50	11
-	Plants : plants de pépinière, bulbes, tubercules et rhizomes, boutures et greffons ; blanc de champignon	- 550	- 26	5
-	Autres préparations et conserves à base de poissons, à l'exclusion des plats préparés	- 649	- 55	9
-	Filets de poissons, congelés ou surgelés	- 686	- 33	5
-	Crustacés, congelés ou surgelés	- 794	- 72	10
-	Café, décaféiné ou torréfié	- 984	0	0
-	Poissons, frais ou réfrigérés	- 1 054	- 51	5
-	Tourteaux et autres résidus solides de graisses et d'huiles végétales	- 1 122	130	- 10
-	Cigares, cigarillos et cigarettes contenant du tabac ou des succédanés	- 1 300	79	-6

Source : DGDDI (Douanes), traitement SSP

Sources et définitions

Source

Commerce extérieur de la France : direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI)

Calcul des effets volume et prix :

Pour cette étude, l'évolution de la valeur des exportations, des importations et du solde du commerce extérieur entre l'année n - 1 et l'année n est partagée en deux facteurs : l'effet quantité et l'effet prix unitaire. Ces deux effets conjugués représentent l'évolution des exportations, des importations et du solde commercial.

- pe1 : la valeur unitaire à l'exportation de l'année n - 1
- pe2 : la valeur unitaire à l'exportation de l'année n
- pi1 : la valeur unitaire à l'importation de l'année n - 1
- pi2 : la valeur unitaire à l'importation de l'année n
- qe1 : la quantité exportée de l'année n - 1
- qe2 : la quantité exportée de l'année n
- qi1 : la quantité importée de l'année n - 1
- qi2 : la quantité importée de l'année n

Pour les exportations au niveau de chaque produit de la nomenclature douanière NC8, l'effet quantité et l'effet prix unitaire ont été calculés ainsi :

$$\text{■ effet quantité } n/n - 1 = (pe1 * qe2 - pe1 * qe1) / (pe1 * qe1)$$

Il représente l'évolution des exportations à prix unitaire constant par rapport à l'année n - 1.

$$\text{■ effet prix unitaire } n/n - 1 = (qe2 * pe2 - qe2 * pe1) / (pe1 * qe1)$$

Il représente l'évolution des exportations à volume constant par rapport à l'année n - 1.

Le calcul est identique pour les importations.

Pour le solde du commerce extérieur, au niveau de chaque produit de la nomenclature douanière NC8, l'effet quantité et l'effet prix unitaire ont été calculés ainsi :

$$\text{■ effet quantité } n/n - 1 = [(pe1 * qe2 - pe1 * qe1) - (pi1 * qi2 - pi1 * qi1)] / (pe1 * qe1 - pi1 * qi1)$$

Il représente l'évolution du solde à prix unitaire constant par rapport à l'année n - 1.

$$\text{■ effet prix unitaire } n/n - 1 = [(qe2 * pe2 - qe2 * pe1) - (qi2 * pi2 - qi2 * pi1)] / (pe1 * qe1 - pi1 * qi1)$$

Il représente l'évolution du solde à quantité constante par rapport à l'année n - 1.

3 - On agrège au niveau des groupes de la CPF rév 2 en sommant les effets au niveau de la NC8.

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les vins sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne/Disar/Données en ligne/Rubriques/Économie agricole/Conjoncture de l'économie agricole/Conjoncture du commerce extérieur agroalimentaire » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Commerce extérieur » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « En 2016, la chute de l'excédent commercial céréalier contribue à la forte dégradation des échanges agroalimentaires français », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2017/305, mai 2017
- « En 2015, les exportations de vins et alcools tirent la croissance de l'excédent agroalimentaire français », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2016/283, mars 2016
- « Baisse des prix et embargo russe pèsent sur les exportations agricoles et agroalimentaires françaises », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2015/262, mars 2015



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS 07 SP
Site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Thibaut Champagnol
Composition : SSP
Dépot légal : À parution
© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr